

**COMPTE RENDU**  
**RENCONTRE**  
**COPEL / DELEGUES DE CLASSE**  
**18/01/2008**

**Personnes présentes :**

COPEL : MMES GAUVENET, MATZ-HOENEN et MR ICHTERTZ

DELEGUES : Environ 10 délégués

**Rappel :**

Le COPEL a rappelé aux délégués présents, sa volonté de rencontrer, à intervalles réguliers, les élèves du Lycée à travers les délégués de classe.

Il a rappelé le principe fondamental qui doit animer les différents acteurs :

**Ecoute, Partage et Accompagnement, c'est à dire « Vivre Ensemble » de la part des élèves, de l'institution, des parents, chacun à sa place, pour un seul et même objectif : la réussite des élèves.**

Le Président a ensuite présenté le COPEL, ses activités, ses objectifs.

La parole a été donnée aux délégués pour qu'ils puissent faire part de leurs propositions :

**Question Délégués :**

Cantine : Est-ce que les pâtes, nouvelle offre de la cafétéria, peuvent être intégrées dans le menu payable à l'aide du ticket de repas de cantine ?

**Avis COPEL :**

La question sera transmise à SCOLAREST et le COPEL soutient cette demande. Il rappelle cependant que la priorité doit être donnée au repas de la cantine qui se doit d'être chaud, équilibré, pris dans un cadre propre et agréable. Les offres de la cafétéria sont disponibles pour un service supplémentaire à usage occasionnel.

**Avis ORT**

Ne concerne que SCOLAREST.

### **Question Délégués :**

Cantine : Les usagers ont constatés une amélioration de la propreté des verres (effet adoucisseur). Cette amélioration ne bénéficie malheureusement pas aux couverts qu'il faut souvent gratter avant usage !

### **Avis COPEL :**

La remarque sera transmise à SCOLAREST.

### **Avis ORT**

Ne concerne que SCOLAREST.

### **Question Délégués :**

CDI : Des horaires sont définis pour l'accès au CDI. Trop souvent ces horaires ne sont pas respectés.

### **Avis COPEL :**

2 aspects sont à distinguer : il faut définir des horaires et les respecter. S'il y a d'autres besoins, les horaires doivent s'adapter à la demande.

### **Avis ORT**

Le terme « trop souvent » est inapproprié. En effet, il y a bien eu une absence significative pour motif médical de la part de la personne qui assure la permanence. Les horaires d'ouvertures sont bien définis pour être respectés.

### **Question Délégués :**

Absence des professeurs : Les élèves ne sont pas informés de l'absence des professeurs. Pourquoi la communication ne passe t-elle pas par l'usage des écrans plasma disponibles ?

### **Avis COPEL :**

En principe et dans la mesure du possible, les élèves doivent être informés de l'indisponibilité des professeurs.

Cette communication ne doit pas poser de problème dans le cas où l'indisponibilité est planifiée. En cas d'indisponibilité de dernière minute, Il n'y a probablement pas de réponse miracle. La vérité et la bonne pratique se situent sans doute à mi-chemin !

## **Avis ORT**

Les contraintes de mise à jour des écrans plasma ne correspondent pas à la gestion de telles informations éphémères.

Il est rappelé que lorsque l'absence d'un professeur est planifiée, les élèves sont toujours informés. Lorsque l'absence imprévue est constatée au début du cours, il est normal d'attendre quelques minutes pour attendre l'arrivée tardive du professeur. Lorsque l'absence imprévue est confirmée, les élèves ne peuvent pas être renvoyés puisqu'ils sont supposés être au Lycée (vis-à-vis des parents). Il s'agit aussi d'assurer la présence des élèves pour le cours suivant.

## **Question Délégués :**

Viennoiserie : Une annonce avait été faite au sujet de la disponibilité de viennoiserie l'après-midi, (en particulier des fruits) ?

## **Avis COPEL :**

Le COPEL demande la confirmation de cette offre. Si elle est confirmée, faire le nécessaire pour garantir la fiabilité de la livraison auprès du fournisseur.

## **Avis ORT**

Concerne SCOLAREST.

## **Question Délégués :**

Toilettes : Les toilettes au sous sol, sont dans un état « lamentable ». L'évacuation ne correspond pas aux critères d'hygiène acceptables.

## **Avis COPEL :**

Le COPEL exprime sa position sans ambiguïté. Les conditions d'hygiène en particulier et de sécurité en général, doivent être assurées. Il faut cependant veiller à ne pas confondre ces conditions d'hygiène « minima » avec des comportements de certains individus n'ayant pas les mêmes critères. Dans ce cas, il s'agit d'un problème d'éducation, de savoir vivre et de discipline.

Le problème de la maintenance est soulevé. Le nettoyage étant assuré régulièrement.

Visite des toilettes (sous-sol près du CDI) le 31/01/2008 par 2 représentants du COPEL et Mr LEVY.

Aucun problème de maintenance n'a été constaté.

Des dégradations ont été constatées (tags au plafond, papiers accrochés aux tuyaux, tuyaux noircis à la cigarette)

Manifestement, il s'agit d'un problème de comportement de certains élèves qui mettent les toilettes dans un état qui ne motive par leur usage par les autres élèves.

Les toilettes sont régulièrement nettoyées.

Le COPEL lance un appel au respect de ces lieux pour un usage « normal » pour maintenir les conditions d'hygiène. Les usagers sont également invités à respecter le travail du personnel de nettoyage.

### **Avis ORT**

« L'état lamentable » correspond à des cendres de cigarettes et à des cuvettes non évacuées et non à un défaut de mesures de nettoyage.

### **Question Délégués :**

Distributeurs d'eau : Pourquoi la loi n'est-elle pas respectée dans les toilettes ?

### **Avis COPEL :**

La loi s'applique à tous, dans les conditions définies par cette loi. S'agissant d'une loi de santé publique, le COPEL ne peut que soutenir l'ORT pour sa mise en application. Le COPEL constate avec plaisir la position des délégués qui demandent plus de fermeté.

Le COPEL propose de communiquer sur ce point avec les parents d'élèves afin qu'ils prennent conscience des risques de sanctions liés à l'application du règlement intérieur signé par les élèves et les parents d'élèves.

### **Avis ORT**

Le lycée ORT comme tous les établissements scolaires, est tenu de faire appliquer la loi.

### **Question Délégués :**

Distributeurs d'eau : Pourquoi il n'y a plus de gobelets sur les distributeurs d'eau ?

### **Avis COPEL :**

La solution en place est satisfaisante.

### **Avis ORT**

La consommation des gobelets était énorme lorsque les gobelets étaient en self-service. Pour une seule soif, les élèves tiraient plusieurs gobelets. En conséquence, la dotation quotidienne d'environ 100 gobelets était épuisée à 10H00 du matin.

Aujourd'hui, il suffit d'aller chercher 1 gobelet autant de fois que nécessaire auprès du bureau de Mr LEVY. La consommation n'excède pas 100 gobelets par jour mais satisfait tous les besoins.

Le Président remercie les parents d'élèves qui l'ont accompagné, ainsi que tous les délégués qui se sont déplacés. Le COPEL reste à la disposition des délégués tout au long de l'année scolaire.

Hubert Ichtertz  
Président du COPEL